

BULLETIN D'ADHESION 2026

NOM : _____ Prénom : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Profession : _____

En adhérant, vous soutenez le projet de l'association Au Fil de L'eau. Votre engagement se traduit par une cotisation annuelle, la possibilité de participer pleinement à la vie de l'association (droit de vote à l'assemblée générale, bénévolat, ...), et de prendre un abonnement aux paniers de légumes.

L'adhésion à l'association est d'un montant annuel de 37€ proratisée à 18,50€ à partir de juillet. 14 euros sont reversés au réseau Cocagne.

Cette adhésion s'inscrit dans une démarche citoyenne de soutien à notre initiative d'insertion par l'activité économique.

Tout abonnement à un panier vous engage pour une durée d'1 an au rythme de livraison choisi. Le renouvellement se fait par tacite reconduction (sauf demande contraire de votre part par courrier ou e-mail).

Mode de paiement :

Paiement mensuel : par prélèvement (obligatoire)

Paiement en 1 fois : chèque ou virement

Les paniers livrés sont prélevés le mois suivant

Pour tout règlement en 1 fois de la formule 51 paniers, un panier vous est offert

BULLETIN D'ABONNEMENT AUX PANIERS 2026

Je choisis ma formule :

☐ DUO: 4 à 5 légumes : 9,80 €

☐ FAMILLE : 5 à 6 légumes (quantités plus importantes) : 16,90 €

☐ DECOUVERTE : 4 paniers DUO (9 €) ou FAMILLE (16 €) pendant 1 mois, ou 2 paniers DUO et 2 paniers FAMILLE - sans engagement ni adhésion.

Le prix des paniers comprend 8 et 15 € de légumes plus les frais logistiques.

☐ Adhésion de soutien et réduction de 10% sur tous les achats de frais et de bocaux.

Je choisis ma fréquence :

☐ 1 fois par semaine

☐ 1 fois tous les 15 jours

☐ 1 fois par mois

Je viens chercher mon panier à :

☐ Les Villettes – Lundi de 18h à 19h30

☐ Aurec-sur-Loire – Marché des producteurs – vendredi 14h00 à 18h30

☐ Bas-en-Basset (Paroisse de Bas-en-Basset) : Garage situé Place de l'église - mardi de 15h30 à 19h00

☐ Beauzac (Crèche Au Royaume des Lutins) - mardi de 15h00 à 19h00

☐ Beauzac (Les Vivats) - mardi de 15h15 à 19h00

☐ St-Maurice-sur-Lignon (Boucherie d'Augustin) - mardi de 16h00 à 19h00

☐ Ste-Sigolène Magasin AFC Hygiène & sécurité - Jeudi de 14h à 17h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

☐ La Séauve-sur-Semène (Salgotier) – vendredi de 15h00 à 18h30

☐ St-Didier-en-Velay (Médiathèque) – vendredi de 15h30 à 18h30

☐ St-Pal-de-Mons (Bar restaurant le Convers) – vendredi de 16h00 à 18h30

☐ Monistrol-sur-Loire (Marché de producteurs) – samedi de 08h30 à 12h00

Toute absence doit être signalée au moins 2 jours avant la date de livraison prévue. Un report sera possible lors de la prochaine livraison.

Tout panier livré et oublié, n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable auprès du Jardin, est considéré comme consommé.

DATE :

SIGNATURE :